

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 AVRIL 2024

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 26 mars 2024, s'est réuni le 4 avril 2024, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

### Etaient présents :

ARRADON	: Pascal BARRET - Jean-Philippe PERIES
ARZON	: Catherine LECLERC
BADEN	: Patrick EVENO
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR - Julian EVENO
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LE BONO	: Yves DREVES (arrivée 18h30)
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
LOCQUeltas	: Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Bernard RIBAUD - Sylvie LASTENNET
PLOUGOUMELEN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD
SAINT-AVE	: Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC (arrivé à 18h15) - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LEGALL - Anthony MOREL
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - François ARS - Monique JEAN - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean -Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Audrey ESSOLA (arrivée à 18h35)

### Ont donné pouvoir :

ARRADON	: Lucile BOICHOT a donné pouvoir Pascal BARRET
ELVEN	: Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Nathalie LE LUHERNE : Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir Claude LE JALLE
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM a donné pouvoir à David ROBO
LA TRINITE-SURZUR	: Vincent ROSSI a donné à Michel GUERNEVE
LE HEZO	: Guy DERBOIS a donné pouvoir à Noëlle CHENOT
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEHOUSSE a donné pouvoir à Alban MOQUET
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir à Thierry EVENO
SAINT-NOLFF	: Eric ANDRIEU a donné pouvoir à Nadine LE GOFF-CARNEC
SARZEAU	: Dominique VANARD a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
VANNES	: Anne LE HENANFF a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT : Christine PENHOUEUET a donné pouvoir à Olivier LE BRUN : Mohamed AZGAG a donné pouvoir à Karine SCHMID : Chrystel DELATTRE a donné pouvoir à Virginie TALMON

**Mise en ligne le 08/04/2024**

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le

ID : 056-200067932-20240404-240404\_DEL34-DE

**VANNES**

: Fabien LE GUERNEVE a donné pouvoir à Nadine PELERIN  
: Armelle MANCHEC a donné pouvoir à Monique JEAN  
: Marie-Noëlle KERGOSIEN a donné pouvoir à Patrick LE MESTRE  
: Sandrine BERTHIER a donné pouvoir Franck POIRIER

Ont été excusés :

**BADEN**

: Anita ALLAIN-LE PORT

**SARZEAU**

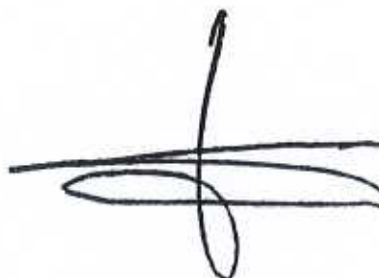
: Roland NICOL

Absents :

**VANNES**

: Michel GILLET

Le Président,  
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical stroke that loops around a horizontal stroke, forming a stylized, abstract mark.

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 AVRIL 2024**

**MOBILITE**

**SOLLICITATION D'UN SOUTIEN FEDER POUR L'AMENAGEMENT D'UN ITINERAIRE CYCLABLE ENTRE PLOEREN ET VANNES - PHASE 1**

Monsieur Denis BERTHOLOM présente le rapport suivant :

Par délibération en date du 29 juin 2023, le conseil communautaire a adopté le projet d'aménagement cyclable entre Ploeren et Vannes, pour la réalisation de sa première phase.

Il s'agit d'une voie verte, d'une largeur de 3 mètres, ponctuellement réduite à 2,80 mètres, qui sera positionnée à l'est de la route existante. Cette voie verte sera séparée de la chaussée, soit par une barrière bois/métal, soit par une bordure, selon la limitation de vitesse réglementée sur chaque tronçon (70km/h et 50 km/h).

La priorité sera donnée aux cyclistes et aux piétons sur les intersections.

Les principes d'aménagement ont fait l'objet d'échanges avec les riverains et l'association d'utilisateurs Velomotive.

Le coût global de cette opération est estimé à environ un million d'euros. Il est proposé de solliciter le soutien du FEDER, pour financer ce projet. Seule la partie travaux du projet est éligible au FEDER 2021-2027.

DESIGNATION	DEPENSES HT	PARTENAIRES	RECETTES
Travaux VRD	995 000 €	FEDER	392 000 €
		Autofinancement	583 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>995 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>995 000 €</b>

Vu la délibération du Conseil communautaire du 29 juin 2023, il vous est proposé :

- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter toutes les aides financières auprès de ses partenaires, dans le cadre de leurs objectifs, notamment le FEDER, pour soutenir cet investissement ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Monsieur Le Président,

David ROBO

La secrétaire de séance,

Morgane LE ROUX